



MAIRIE DE SAINT - G E R V A I S L E S B A I N S

74170 - HAUTE-SAVOIE

N° 57/2026

ARRETE MUNICIPAL

**PORTANT APPLICATION DE LA GRATUITE
POUR L'ACCES A LA MAISON FORTE DE HAUTETOIR
DURANT LA FETE DES GUIDES
DIMANCHE 2 AOUT 2026**

Le Maire de la Commune de Saint-Gervais-les-Bains,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2026/097 du 22 mars 2026 relative aux délégations de certaines attributions du Conseil Municipal au Maire ;

VU l'arrêté n° 62/2025 du 12 décembre 2025 portant modification des tarifs municipaux culture et patrimoine pour l'année 2026 ;

ARRETE

Article 1 : A l'occasion de la fête des guides le dimanche 2 août 2026, l'accès à La Maison Forte de Hautetour sera gratuit :

Article 2 : Monsieur Le Maire de la Commune de Saint Gervais les Bains et Madame la Comptable Publique sont chargés chacun, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Gervais-les-Bains, le 3 juillet 2026


Le Maire,

Jean-Marc PEILLEX

Mis en ligne le 03-07-26

Télétransmis en Sous-Préfecture le 03-07-26